

RCS : POINTE A PITRE

Code greffe : 9712

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POINTE A PITRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01441

Numéro SIREN : 889 417 887

Nom ou dénomination : A-CGP CONSULT'S

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/006449



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

Mme DESBOIS Katia

A COMPLETER

A COMPLETER

N° d'adhérent : 20222130001414

Pour le compte de :

SASU A-CGP CONSULT'S

102H RESIDENCE LES GOYAVIERS DUGAZON

97139 LES ABYMES

N° SIREN : 889 417 887

Période déclarée : 01/10/2020 au 31/12/2021

Date limite de dépôt : 18/05/2022

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2021)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	102 H RESIDENCE LES GOYAVIERS		
Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	DUGAZON
Code postal	97139	Ville	LES ABYMES
		Pays	France

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	0	Déficit (report du 2033-B)	
-----------------------------------	--	--------------------------	---	----------------------------	--

3 - ABATTEMENTS ET EXONÉRATIONS

Entreprise nouvelle (art. 44 sexies) ☒	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A) ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur (art 44 octies A) ☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer - en cas de déficit)		
3 279		

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui
Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé	SAGE

AUTRES INFORMATIONS

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)	I		
Forme juridique ou titre	SASU	Nom et prénom ou dénomination	A CGP CONSULT'S
Qualité et profession ou complément de dénomination		Comptable	
Numéro, type et nom de voie	102 H RESIDENCE LES GOYAVIERS		
Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	DUGAZON
Code postal	97139	Ville	LES ABYMES

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	157		157
Immobilisations corporelles	1 650	315	1 335
TOTAL I (5)	1 807	315	1 492
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	1 492		1 492
Disponibilités	21 685		21 685
TOTAL II	23 177		23 177
TOTAL GENERAL (I + II)	24 984	315	24 669

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	700
Résultat de l'exercice	3 279
TOTAL I	3 979
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	18 436
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	754
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	1 500
TOTAL III	20 690
TOTAL GENERAL (I + II + III)	24 669

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	31 824
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			31 824
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres charges externes			25 394
		dont crédit-bail mobilier	
		dont crédit-bail immobilier	
Charges sociales			759
Dotations aux amortissements			315
Autres charges			2 077
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	
Total des charges d'exploitation (II)			28 545
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			3 279
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			3 279

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	3 279	
Déductions de l'exercice		
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)		3 279
Total des exonérations ou abattements sur le bénéfice et entreprises nouvelles (somme ci-dessus)		3 279
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	0	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	0	

Immobilisations

Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	157			157	
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	1 650			1 650	
TOTAL rubrique I	1 807			1 807	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles		315		315
TOTAL rubrique II		315		315



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel		0,00
	- dont apprentis	
	- dont handicapés	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	31 824
TOTAL 1	31 824

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	31 824
---	--------

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	10
---	---	--	----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	Madame		
	Nom et prénom	DESBOIS Katia	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	10	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	11/05/1967	Pays de naissance	France
	Code postal de naissance	93240	Commune de naissance	STAINS
	Numéro, type et nom de voie	102 H RESIDENCE LES GOYAMERS		
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	DUGAZON
	Code postal	97139	Ville	LES ABYMES
	Pays			



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 11 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Et le onze juillet,
A 15 heures,

Les associés de la société par actions simplifiée A CGP CONSULT'S au capital de 700 euros divisés en 10 parts sociales, dont le siège est situé à 102 H Résidence Les Goyaviers Dugazon 97139 ABYMES, se sont réunis au siège social sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

Madame DESBOIS Katia préside la séance en sa qualité de Président et gérant de la société A CGP CONSULT'S.

Sont présents :

- Madame DESBOIS Katia, propriétaire de 10 parts sociales ;

Soit au total 1 associé présent, totalisant 10 parts.

Madame DESBOIS Katia, le Président de séance constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Madame DESBOIS Katia, le Président de séance rappelle que l'ordre du jour est le suivant : approbation des comptes de l'exercice, affectation du résultat

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Le rapport de la gérance

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Les résolutions suivantes sont mises aux voix :

Article 1 – Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Article 2 – Deuxième résolution

L'associé unique décide d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante : 70 euros en réserve légale et 3 209 euros en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance.

Madame DESBOIS Katia
Gérant

